

Consulter les documents de Mon espace santé



Mon espace santé

97 % des usagers disposent déjà d'un profil Mon espace santé.

Le Dossier Médical Partagé (DMP), intégré à cet espace, peut être alimenté et consulté par les professionnels.

L'activation permet à l'utilisateur d'ajouter ses propres documents, de compléter son profil médical, tandis que le professionnel accède à l'historique des soins pour un suivi renforcé.



➤ [Éléments de langage pour sensibiliser la patientèle](#)

Qui peut consulter le DMP ?

Une **matrice d'habilitation** conditionne les autorisations d'accès des professionnels selon leur spécialité.

2 moyens pour s'authentifier :

- carte d'identité professionnelle électronique (carte de la « famille CPS »)
- e-CPS via Pro Santé Connect

➤ [Comment activer et utiliser sa e-CPS](#)

Les règles de consultation du DMP : le recueil explicite du consentement

Le patient confirme (à minima à l'oral) son consentement à la consultation de ses informations et n'a pas à justifier son refus. Le consentement est présumé pour l'ensemble de l'équipe de soins.

Le professionnel de santé n'est autorisé à accéder qu'aux **informations strictement nécessaires à la prise en charge** du patient.

➤ [Accès d'une personne majeure faisant l'objet d'une mesure de protection juridique](#)

➤ [Protection des données : comment respecter vos obligations d'informations des patients ?](#)

Le mode bris de glace

Sauf si opposition du patient, tout professionnel de santé peut consulter le DMP d'un patient dont l'état comporte un risque immédiat pour sa santé en justifiant son accès. **Cet accès en urgence est alors tracé dans le DMP.**

Quels documents peut-on y trouver ?

								
Synthèse	Dispensation, plans de soins, traitement, prescription	Imagerie médicale	Comptes-rendus	Prévention	Certificats, déclarations	Biologie	Données de remboursement	Autres documents ajoutés par le patient

Comment accéder au portail WebPS DMP ?



Se connecter au WebDMP :

- Ouvrir un navigateur internet (Chrome ou Edge)
- Renseigner l'URL : www.dmp.fr
- Cliquer sur « Professionnel » en haut à gauche
- Cliquer sur « Accéder au DMP »

➔ Comment se connecter au webDMP ?

Rechercher un patient dans le WebDMP :

- Matricule INS (préconisé)
- Lecture de carte vitale
- Traits d'identité (nom, prénom et date de naissance) : uniquement si le dossier patient a déjà été consulté ou pour les professionnels des centres 15

➔ Comment rechercher un patient dans le WebDMP ?



Consulter les documents dans le DMP d'un patient :

- Accès aux documents de votre patient en cliquant sur « Liste des documents » ou sur l'onglet « Documents ».
- Il est possible de filtrer par type de document, par auteur, par spécialité et par période

➔ Comment consulter les documents d'un patient dans le DMP ?

Pour aller plus loin :

Guide de la Consultation
Mon espace santé / DMP

➔ Télécharger

